

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 17 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de classe supérieure du corps de secrétaire administratif des administrations de l'Etat du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2020**

NOR : MICB1935618A

Par arrêté du ministre de la culture en date du 17 décembre 2019, l'arrêté du 4 novembre 2019 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de classe supérieure du corps de secrétaire administratif des administrations de l'Etat du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2020, est ainsi modifié :

Les mots : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 15 » sont remplacés par les mots : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 18 ».